

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'OCCUPATION D'UN PLAN D'EAU

UNE REQUETE PAR MANIFESTATION

Requérant :
(Titre exact de la société, groupement, corps constitué, etc.)

Adresse :

NPA :

Lieu :

Siège social :

NOM & ADRESSE DU (DES) ORGANISATEUR(S) RESPONSABLE(S) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Adresse électronique :

Genre d'activité :

Date(s) :

Heure de début : Heure de clôture :

Plan d'eau utilisé :

Nombre de participants : bateaux ou personnes (biffer ce qui ne convient pas)

Observations :

Assurance : Police No :

L'ATTESTATION D'ASSURANCE DOIT ETRE JOINTE. ELLE DEVRA ETRE SPECIFIQUE AUX MANIFESTATIONS NAUTIQUES (elle peut être annuelle).

Elle couvrira la responsabilité des organisateurs, des participants et des auxiliaires à raison des dommages causés par des bateaux aux spectateurs et aux tiers étrangers à la manifestation, dans la mesure où cette responsabilité n'est pas couverte par l'assurance des bateaux participants, ce au sens des art. 153 et suivants, en particulier de l'article 155 de l'ONI.

LA DEMANDE DOIT ETRE FAITE AU MOINS 30 JOURS A L'AVANCE (2 MOIS POUR LA FRANCE)

Lieu et date : Signature :

En cas de demande pour une manifestation, prière d'y joindre copie de cette requête.